

# HOCHSTATT



*Le flash info*

**Décembre 2023**

## *Le mot du Maire*

Chères Hochstattoises, chers Hochstattois,

Malgré le contexte incertain lié aux tensions géopolitiques et aux difficultés économiques, les fêtes de fin d'années sont synonymes de joie et de bonheur. Ces temps difficiles ne doivent pas entraver votre plaisir de retrouver tous ceux qui vous sont chers. La famille est une valeur refuge en particulier pour préserver les plus jeunes.

Permettez-moi, dès à présent, de vous souhaiter également, en mon nom et au nom de toute l'équipe municipale, une nouvelle année pleine de bonheur, de santé et de prospérité. Puissent vos projets les plus chers se concrétiser et chaque jour vous apporter son lot de joie et de réussite.

Ces vœux, je souhaite les étendre également à toutes les associations qui font battre le cœur de notre commune. Le dévouement, l'énergie et la passion dont vous faites preuve au quotidien sont les piliers de notre bien vivre à Hochstatt. Vos actions tissent un lien précieux entre les habitants et renforcent l'identité qui nous unit. Que cette nouvelle année vous apporte la force nécessaire pour continuer à écrire les belles pages de notre village.

Je tiens aussi à exprimer ma reconnaissance envers toutes les forces vives de notre commune. Les employés municipaux, les bénévoles, les personnes aux services de nos enfants, de notre sécurité, les commerçants, et tous ceux qui, par leur engagement, contribuent au dynamisme et à l'essor de notre village. Votre dévouement quotidien est la clé de la vitalité de notre commune : « MERCI ! ».

Je compléterai mes remerciements par l'équipe municipale qui, tout au long de l'année œuvre dans l'ombre à faire avancer les dossiers, parfois complexes, pour améliorer la qualité de vie à Hochstatt dans un contexte budgétaire de plus en plus contraint.

Que l'année à venir soit synonyme de nouveaux projets, de réussites collectives et de moments partagés. Puisse-t-elle également être l'occasion de renforcer nos liens et de construire ensemble un avenir prometteur pour notre belle commune.

Je vous souhaite à tous d'excellentes fêtes de fin d'année, remplies de bonheur et de moments précieux en compagnie de vos proches.

Matthieu HECKLEN

Maire de Hochstatt

# Point déploiement de la fibre

Nous l'attendons toutes et tous avec impatience.

Après plusieurs années de discussions et contraintes administratives, nous pouvons maintenant vous annoncer que le déploiement de la fibre sur le territoire communal sera réalisé en 2024 **par la société ROSACE.**

**L'étude commencera dès le 15 janvier 2024** par ce que l'on appelle « un relevé de boîtes aux lettres », afin d'identifier le nombre de logements éligibles à l'installation de la fibre. S'en suivront les études techniques et les travaux. Cette phase **durera environ 10 à 12 mois.**

La phase de commercialisation débutera après l'observation d'un délai légal de 3 mois à réception des travaux.

**Des réunions publiques seront organisées après la fin des travaux** pour vous présenter les démarches à entreprendre pour souscrire au service.

Nous n'avons jamais été aussi près du but, nous vous demandons encore un peu de patience.

# Zone d'accélération des énergies renouvelables

Suite à l'adoption de la loi sur l'accélération des énergies renouvelables le 1<sup>er</sup> mars 2023, les communes sont invitées à identifier des **zones d'accélération des énergies renouvelables** sur leur territoire. Dans le cadre de cette définition, **une phase de concertation** avec la population est organisée.

En tant qu'habitant de Hochstatt, vous pouvez **formuler des observations et des remarques** sur le potentiel de développement des énergies renouvelables sur le ban communal soit par mail à l'adresse [mairie@hochstatt.fr](mailto:mairie@hochstatt.fr) ou par courrier à déposer en mairie.

# Les services de la mairie

Pour rappel, les horaires de la mairie seront modifiés **le 29 décembre 2023. Ouverture de 10 heures à 12 heures**, le secrétariat restera fermé l'après-midi.





## Pétards et feux d'artifice interdits

À l'occasion des fêtes de fin d'année et par mesure de sécurité, le préfet du Haut-Rhin a pris un arrêté interdisant l'achat, la vente, la cession, l'utilisation, le port et le transport des artifices dits de divertissement et des articles pyrotechniques (catégories C2, F2, C3, F3, C4, P2 et F4) dans toutes les communes du département et ce **jusqu'au 3 janvier 2024 à 8 h00**.

## Espace jeunesse

Nous avons le plaisir de vous annoncer l'ouverture de l'espace jeunesse au périscolaire de Hochstatt. Ces temps seront encadrés par deux professionnels, de la jeunesse et du périscolaire. La première soirée a eu lieu le vendredi 22 décembre 2023 de 18h à 21h30 à destination des **jeunes allant du CM2 à la 3<sup>ème</sup>**. Une occasion pour eux de se retrouver, d'échanger et de partager des moments conviviaux autour de repas, d'animations et de sorties.

Au programme :

Vendredi 26 janvier 2024	Sortie à définir avec le groupe de jeunes.	Payant (coût de la sortie + repas)
Vendredi 16 février 2024	Repas et Soirée rétro gaming	Gratuit
Vendredi 22 mars 2024	Sortie à définir avec le groupe	Payant (coût de la sortie + repas)
Vendredi 19 avril 2024	Atelier pizza et Grand jeux	Gratuit
Vendredi 24 mai 2024	Sortie à définir avec le groupe	Payant (coût de la sortie + repas)
Vendredi 14 juin 2024	Barbecue et pétanque	Gratuit

Inscription sur le portail familles : [ccs.portail-familles.app](https://ccs.portail-familles.app)



## Dates à retenir

- 🔑 **Jeudi 4 janvier 2024 Collecte de sang** de 16h30 à 19h30, à la salle Elisabeth Schyrr en face de l'église. Organisée par l'association Sang pour sang.
- 🔑 **Dimanche 21 janvier 2024 Concert du Nouvel An** à 16h30, à la salle de Musique, rue de Galfingue. Organisé par la Société de Musique.
- 🔑 **Samedi 3 et dimanche 4 février 2024 Théâtre alsacien « Extasy un Sosies »** à 20h15 samedi et 14h30 dimanche à la salle de Musique, rue de Galfingue. Réservations Marcelle EICHINGER 03 89 06 01 12. Organisé par Les Œuvres Saints Pierre et Paul.

## Ramassage de Sapins

Après les fêtes, privilégiez une solution pratique et écologique, afin que votre sapin naturel soit transformé en compost ou mulch. Pour cela vous avez à votre disposition :

**La plateforme de collecte des déchets verts à côté des ateliers municipaux.**

Nous organisons également un ramassage en porte à porte de vos sapins naturels. Déposez-les sur le trottoir, **devant votre domicile les samedis 6 ou 13 janvier 2024 avant 10h00.**



*Le maire,*

*L'équipe municipale,*

*Le personnel communal,*

*Vous souhaitent de bonnes fêtes !*

